

A stylized, high-contrast map of the Ivory Coast is the background of the cover. The map is rendered in black and white, with a grainy, halftone-like texture. It shows the outline of the country, including its coastline and major internal features like the Gulf of Guinea to the west and Lake Tanganyika to the east.

SITAB

Société Ivoirienne des Tabacs

RAPPORT ANNUEL

2008

Société du Groupe



Imperial
Tobacco



LE CHOIX
DE L'ELEGANCE

ABUS DANGEREUX POUR LA SANTE



**ASSEMBLEE
GENERALE
ORDINAIRE
JEUDI 12 MARS 2009**

SITAB

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Pierre MAGNE
Président

TOBAMARK, représentée par **M. Hervé DELBREIL**
Administrateur

TOBACCOR, représentée par **M. Claude MULLENDER**
Administrateur

CAMINA – CI, représentée par **M. Nagendra NATH**
Administrateur

M. Colin MATTHEWS
Administrateur

M. Tiéba OUATTARA
Administrateur

M. Robert DANLOUX
Administrateur

CORALMA INTERNATIONAL, représentée par **M. Paul RICHARDSON**
Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ECR INTERNATIONAL
01 B.P. 4050 ABIDJAN 01

DELOITTE & TOUCHE
01 B.P. 224 ABIDJAN 01

DIRECTION

DIRECTEUR GENERAL
M. Paul RICHARDSON

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT /
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
M. Abdoulaye KONE

DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
M. Moussa SAHANDE

DIRECTEUR TECHNIQUE
M. Lasme YOBOUET

REPARTITION DU CAPITAL

Catégorie A (Actions cotées à la BRVM)	26,87%
Catégorie B (Actions non cotées)	73,13%

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2008 et approbation des comptes dudit exercice.
2. Lecture et approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes.
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2008.
4. Fixation des indemnités de fonction du Conseil d'Administration pour l'exercice 2009.
5. Fin de mandat de deux Administrateurs - Proposition de renouvellement.
6. Pouvoirs à conférer.

ATTENTION

L'Assemblée Générale se tiendra
au Palais de la Culture de TREICHVILLE
à 11 heures 00

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous avons l'honneur, encore cette année, de nous retrouver devant vous, afin de vous présenter les résultats de votre société pour l'exercice 2008, ainsi que les perspectives pour l'année 2009.

La convocation de la présente assemblée générale vous a été adressée, conformément à la loi et à l'article 23 de nos statuts, afin de :

- vous rendre compte de la gestion et des activités de notre société au cours de l'exercice 2008 ;
- vous faire connaître les résultats obtenus ;
- soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2008 ;
- et enfin, vous proposer les affectations et les répartitions qui nous paraissent opportunes.

Chers Actionnaires,

Dans le contexte actuel de crise économique et financière mondial, aggravé par la crise alimentaire et les revendications récurrentes à caractère social qui ont secoué notre pays tout au long de l'année, les résultats dégagés par votre société au cours de l'exercice 2008 restent très satisfaisants.

En effet, malgré les éclaircis perceptibles aux niveaux sécuritaire et politique, nés de la mise en œuvre des Accords Politiques de Ouagadougou (A.P.O.), et l'engagement du pays sur la voie des élections générales censées mettre un terme à plusieurs années de crise, le contexte socio-économique et financier ne s'est pas amélioré : l'Etat tente de faire face à ses engagements nationaux et internationaux, générant des tensions de trésorerie, le taux d'inflation et les coûts des facteurs de production sont en forte progression.

Toutefois, le travail acharné de la Direction de votre société, notamment de l'équipe commerciale, a permis de confirmer et de maintenir le leadership de nos marques en Côte d'Ivoire, et nos volumes export ont également enregistré une forte progression en 2008.

Par ailleurs, les bons résultats techniques obtenus au cours de l'année, y compris le maintien de la double certification ISO et l'amélioration continue du rendement des machines, ont également contribué aux résultats obtenus en 2008.

Nous souhaitons donc à cet effet, que vous vous joigniez à moi, pour féliciter et encourager toute l'équipe dirigeante de votre société, de même que son personnel, qui, malgré le contexte qui vous a été retracé, ont obtenu de bons résultats en 2008.

ASPECT COMMERCIAL

Après un recul de 1% l'année dernière, **les ventes de la société, pour l'exercice 2008, ont évolué de + 9% pour atteindre 3.590 millions de cigarettes, contre 3.289 millions de cigarettes en 2007.**

Cette évolution est due notamment à la bonne performance des marques du Groupe ITG sur le marché domestique et de Fine au Bénin. Il faut également noter la reprise de la totalité de la production FINE destinée au marché du Niger qui avait été interrompue pendant le premier trimestre de l'année 2007, ainsi que le retour à la croissance de FINE au Togo, comme facteur principal de l'évolution de nos ventes.

Sur le plan concurrentiel, les marques ITG confirment et maintiennent donc leur leadership du marché ivoirien. Cela est dû à la bonne santé et à la performance de la marque FINE, notamment FINE Light, toujours en forte progression, de même que la marque EXCELLENCE qui, malgré une baisse de ses volumes en 2008, parvient toujours à résister à la forte présence de marques concurrentes importées dans le segment économique.

Cette évolution significative des ventes a été réalisée malgré l'arrêt de la production et des ventes de la marque Marlboro par SITAB fin juillet 2008, suite à la cessation du contrat de licence qui liait PHILIP MORRIS à la SITAB.

ASPECT INDUSTRIEL

Le volume total de production de cigarettes est passé de 3 305 Mu en 2007 à 3 606 Mu en 2008 soit une hausse de + 9,1%. Cette croissance s'est réalisée malgré l'arrêt de la production de Marlboro fin mai 2008.

Le volume de scaferlati est, quant à lui, passé de **4 171 Tonnes** en 2007 à **4 665 Tonnes** cette année, dont **38%** destinés aux marchés export.

L'exercice 2008 s'est caractérisé par le maintien de nos certifications ISO 9001 et 14001 relatives au système de gestion de la qualité et de l'environnement, l'arrêt de la production des marques de Philip Morris en mai et l'installation d'un kit de repérage sur la ligne rapide.

En ce qui concerne les ratios techniques, on note une nette amélioration de l'indice qualité et des taux de perte tabac. On note également de bons résultats relatifs aux rendements des machines et de l'indice qualité de nos produits.

L'investissement dans une nouvelle ligne de production, inscrit dans le budget 2008, n'a pas encore été réalisé et il demeure un projet prioritaire pour l'année à venir, compte tenu de la croissance continue de la demande pour nos produits finis. Mais le contexte local plus qu'incertain nous incite à davantage de prudence.

ASPECT RESSOURCES HUMAINES

Au plan des effectifs, l'année 2008 a enregistré 17 embauches pour 25 départs ; ces départs sont essentiellement justifiés par quelques résiliations de contrats de travail et plusieurs départs à la retraite, parmi lesquels il faut notamment compter mon départ à la retraite, de mes fonctions de Directeur Général Région Afrique de l'Ouest, après plus de trente (30) années de service au sein de l'entreprise.

Par conséquent, **l'effectif de la société qui était de 276 en décembre 2007, est passé à 268 en décembre 2008.**

Au plan social, on note une légère hausse du nombre des accidents de travail, contrairement à la baisse constatée l'année dernière. Toutefois, les cas de maladies de longue durée ont continué de baisser, consécutivement à l'amélioration des conditions de sécurité au travail et à l'attention, sans cesse renouvelée, à la situation sanitaire des agents. D'où, une forte baisse du taux d'absentéisme.

Les relations sociales au sein de l'entreprise se sont encore améliorées, grâce à la poursuite du dialogue constructif et en raison d'efforts considérables consentis par la Direction au personnel, notamment la mise en application en 2008 de la nouvelle convention d'établissement.

ASPECT FINANCIER

Le chiffre d'affaires global HT de l'exercice est en hausse de 9,1% par rapport à l'année précédente et s'établit à **66,1 milliards FCFA** contre **60,6 milliards** en 2007, ce qui constitue une bonne performance, vu le contexte socio-économique qui a caractérisé l'année 2008.

Les ventes domestiques représentent environ **79%** du volume total des ventes soit **2 846 Mu** contre **2 738 Mu** l'année précédente, pour un chiffre d'affaires de **43,9 milliards FCFA**.

L'activité export connaît une hausse de **+23%** au cours de l'année 2008, passant de **551 Mu** en 2007 à **744 Mu**.

Les charges d'exploitation (hors frais de personnel) s'élèvent à **57,8 milliards FCFA** contre **52,3 milliards** en 2007 soit une hausse de **10,5%**. Cette augmentation est la conséquence logique de l'accroissement de l'activité couplé à l'augmentation de prix des matières premières et des facteurs de production.

Les frais de personnel enregistrent une "hausse" de **10%** passant de **3,0 milliards FCFA** à **3,4 milliards FCFA** du fait des indemnités payées lors du départ à la retraite de plusieurs employés courant 2008. A noter que cette hausse est compensée par une reprise de provision à due concurrence.

Après l'arrêté définitif de nos états financiers au 31 décembre 2008, le bilan et les comptes que nous soumettons à votre approbation font apparaître un bénéfice net de **5.355.269.372 F CFA**. Ce bénéfice est en hausse de **+14.1%** par rapport à l'exercice 2007.

Ce résultat a été obtenu après :

- La dotation aux amortissements de **726.658.488 F CFA** ;
- La constitution de provisions pour **164.964.179 F CFA** ;
- Un prélèvement de **1.220.209.774 F CFA** pour l'impôt BIC.

En ajoutant au bénéfice net réalisé le report à nouveau de l'exercice 2007, à savoir **1.230.208.181 F CFA**, la somme totale disponible s'établit à **6.585.477.553 F CFA**.

Enfin, nous vous proposons :

1) D'affecter le résultat de l'exercice 2008 de la façon suivante :

	F CFA
Résultat de l'exercice 2008	5.355.269.372
Report à nouveau (après affectation du résultat net 2007)	1.230.208.181
Réserves facultatives	0
Disponible :	6.585.477.553
Affectation :	
Réserve légale	0
Dividendes distribués :	5.386.500.000
Dividende brut par action	6.000
Dividende net par action	5.552

■ **Report à nouveau après affectation** **1.198.977.553**

Si cette proposition vous agréée, les dividendes seront mis en paiement dans un délai de 15 jours ouvrables conformément aux dispositions édictées par la BRVM, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

2) De fixer le montant global des indemnités de fonction allouées aux Administrateurs au titre de l'exercice 2009 à la somme brute de **60.000.000 F CFA** (cf. Article 431 du traité OHADA).

3) De renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Robert DANLOUX pour une durée de six (6) années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale ayant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

4) De renouveler le mandat d'Administrateur de la Société TOBAMARK pour une durée de six (6) années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale ayant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

L'ensemble de ces propositions et documents fait l'objet du texte des résolutions que nous soumettons à votre ratification (Cf. résolutions ci-jointes).

Le Conseil d'Administration remercie une fois encore la Direction et l'ensemble du personnel de la SITAB pour le bon travail réalisé au cours de l'année écoulée et les encourage à persévérer dans leurs efforts de maintien et de développement de notre société dans un contexte qui, si Dieu le veut, connaîtra une amélioration cette année.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- Le contrôle des états financiers annuels de la société SITAB, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers

1. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de la profession établies par l'IFAC. Ces normes requièrent la planification et la mise en œuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions, conformément aux dispositions de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique sur la mission du commissaire aux comptes, que les états financiers annuels, établis selon les règles et principes comptables du système comptable OHADA, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société au 31 décembre 2008.

2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents à adresser aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Fait à Abidjan, le 25 Février 2009

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & TOUCHE

Commissaire aux comptes
Marc WABI
Expert Comptable Diplômé

ECR International

Commissaire aux comptes
Charles AIE
Expert Comptable Diplômé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 438 DE L'ACTE UNIFORME - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité de l'O.H.A.D.A (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique du 17 avril 1997, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes entre la société et l'un des administrateurs, Directeur général ou Directeur général adjoint, ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou Directeur, à l'exclusion des conventions normales portant sur les opérations de la société avec ses clients et fournisseurs.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE 2008

I. AVEC LA SOCIÉTÉ JSNM

Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés : la société CORALMA International et Monsieur Colin MATTHEWS.

Nature et objet : Convention de licence de fabrication et de distribution de marque de cigarettes.

Modalités : Le 1er décembre 1999, la société JSNM a accordé à la SITAB une licence exclusive de fabrication de cigarettes en Côte d'Ivoire et une licence exclusive de ventes des marques dont elle est propriétaire ou a la licence.

En contrepartie, la SITAB versait à JSNM une redevance de 6% du chiffre d'affaires TTC réalisé à l'exportation et de 5% du chiffre d'affaires TTC domestique (réalisé en Côte d'Ivoire).

Par avenant du 19 avril 2002, le taux de la redevance sur le chiffre d'affaires HT pour les produits fabriqués et commercialisés en côte d'Ivoire et sur les marchés périphériques (Niger, Bénin, Mali, Togo, et Guinée) a été ramené à 3%.

Ce contrat a été scindé en deux contrats, l'un pour les marques appartenant en propre à JSNM, l'autre pour celles qui lui ont été concédées (Cf. contrats de licence du 11 mai 2006) sans modification du taux de redevance de marques.

Pour l'exercice 2008, les charges relatives à cette convention s'élèvent à **1.457.782.073 F CFA H.T.**

II. AVEC LA SOCIÉTÉ CAITA - FRANCE

Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés : Monsieur **Robert DANLOUX** et la société **CORALMA International**.

Nature et objet :

- Convention d'assistance technique
- Convention de bureau d'achat

Modalités :

a) Assistance technique :

Par convention conclue le 20 novembre 1996, la société CAITA met à la disposition de la SITAB son infrastructure et lui fournit une assistance technique dans les domaines industriels, commerciaux, administratifs, financiers, d'audit interne et de gestion des risques.

Au cours de cet exercice, aucune charge n'a été supportée relativement à cette convention d'assistance technique.

b) Bureau d'achat :

Par convention conclue le 15 octobre 1993, amendée le 1er janvier 2000, puis le 1er janvier 2002, la CAITA fait bénéficier à la SITAB de son expérience dans le domaine du tabac et des économies d'échelles obtenues en négociant des achats groupés pour le compte de ses clients.

A cet effet, la CAITA reçoit mandat de réaliser sur ordre et pour le compte de la SITAB, tous les achats hors de Côte d'Ivoire de matières premières, fournitures de fabrication, matériels et pièces de rechange, articles publicitaires et autres produits qui sont nécessaires à son activité.

En couverture des frais qu'elle expose pour ces opérations et en rémunération de ses services, la CAITA reçoit une commission calculée sur la valeur FOB des achats au taux de **4%** pour les achats ci-dessus visés.

D'autre part, CAITA facture à la SITAB au titre des frais de gestion de compte une commission de **3%** assise sur le montant total des dépenses payées pour son compte et refacturée. Ces commissions ne pouvant être inférieures au minimum forfaitaire fixé à **40 Euros** soit **26.238 FCFA** par opération.

Au titre de l'exercice 2008, le total des commissions et courtages s'élève à **1.582.826.697 F CFA H.T.**

III. AVEC LA SOCIÉTÉ 3I

Administrateurs ou Directeurs Généraux intéressés : Monsieur **Pierre MAGNE** et la société **TOBACCOR**.

Nature et objet :

- Convention de location d'un ensemble immobilier
- Convention d'assistance administrative et comptable
- Convention d'avance de trésorerie

Modalités :

a) Location d'un ensemble immobilier :

La SITAB a conclu avec la 3I, le 10 avril 2000, un bail portant sur la location d'un entrepôt avec un bureau et d'un bâtiment de six bureaux moyennant un loyer mensuel de **450.000 FCFA**.

Ce contrat a une durée de trois (3) ans renouvelable par tacite reconduction.

Les charges de cette location pour l'exercice 2008 se chiffrent à **5.400.000 FCFA**.

b) Assistance administrative et comptable :

Signée le 1er janvier 1998, cette convention a été amendée le 8 mars 2001.

Par ce contrat, la SITAB s'engage à fournir à 3I une assistance administrative, financière et comptable moyennant le versement, de la part de la 3I, d'une redevance mensuelle d'un montant fixe de **2 millions de FCFA**.

Le produit qui en découle s'élève à **24.000.000 FCFA HT** pour 2008.

c) Avance de trésorerie :

Par convention signée le 18 septembre 2001, la SITAB consent à 3I des avances de trésorerie dont l'encours total ne peut dépasser **500 millions de FCFA**. Cette convention d'une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction a pour but d'aider 3I à résoudre ses problèmes de financement. Les sommes mises à la disposition de 3I par la SITAB sont productives d'intérêts au taux d'escompte de la BCEAO en vigueur au 1er janvier de l'année en cours.

Aucune avance de fonds n'a été enregistrée au titre de cette convention au cours de l'exercice 2008.

IV. AVEC LA SOCIÉTÉ FITAB

Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés : Messieurs **Pierre MAGNE** et **Tiéba OUATTARA**

Nature et objet :

- Convention de location d'un ensemble immobilier
- Convention d'assistance administrative et comptable

Modalités :

a) Location d'un ensemble immobilier :

La SITAB a conclu, le 30 septembre 1986, avec la FILTAB un bail de gré à gré portant sur la location d'un entrepôt nu, sis à Bouaké pour la fabrication des filtres de cigarettes. Le loyer a été porté à **1 million de FCFA HT**, par mois, par l'avenant n°1 du 30 septembre 1987.

Le produit perçu de la FILTAB au titre de ce contrat s'élève à **12 millions de FCFA** pour l'exercice clos le **31 décembre 2008**.

b) Assistance administrative et comptable :

Par ce contrat, signé le 10 novembre 1986, la SITAB s'engage à fournir à la FILTAB une assistance administrative, financière et comptable moyennant une redevance mensuelle d'un montant de **100.000 FCFA**.

Le produit perçu par la SITAB à ce titre s'élève à **1.200.000 F CFA H.T.**, pour l'exercice clos le **31 décembre 2008**.

V. AVEC LA SOCIÉTÉ CAITA CI

Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés : Messieurs **Pierre MAGNE, Tiéba OUATTARA** et la société **TOBACCOR**.

Nature et objet : Convention d'assistance administrative et comptable.

Modalités :

Aux termes d'une convention conclue le 16 décembre 1982, la SITAB fournit à la CAITA CI une assistance en matière administrative, comptable et commerciale moyennant une rémunération trimestrielle de **1,5 millions de FCFA HT**.

La Société CAITA CI étant en cours de liquidation, la convention d'assistance a été suspendue; aucun produit n'a donc été perçu par la SITAB à ce titre pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

2. CONVENTIONS NOUVELLES

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice.

Nous n'avons eu connaissance d'aucune autre opération ou convention susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions susvisées.

Conformément à la loi et aux statuts de la SITAB, il appartient à votre Assemblée de se prononcer sur ces conventions.

Abidjan, le 25 février 2009.

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & TOUCHE

Commissaire aux comptes
Marc WABI
Expert Comptable Diplômé

ECR International

Commissaire aux comptes
Charles AIE
Expert Comptable Diplômé

RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (...)

DEUXIÈME RÉOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par les articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

TROISIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale, constatant que le bénéfice net de l'exercice 2008 s'élève à **5.355.269.372 F CFA** et le report à nouveau antérieur à **1.230.208.181 F CFA**, approuve la proposition d'affectation du résultat faite par le Conseil d'Administration, et décide de distribuer la somme de **5.386.500.000 F CFA** ; le compte « Report à nouveau » s'élevant, après affectation du résultat de l'exercice 2008, à la somme de **1.198.977.553 F CFA**.

En conséquence, le dividende brut versé à chaque action sera de 6000 F CFA ; ce dividende sera mis en paiement dans un délai de 15 jours ouvrables conformément aux dispositions édictées par la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

	FCFA
Résultat de l'exercice 2008	5.355.269.372
Report à nouveau (après affectation du résultat Net 2007)	1.230.208.181
Réserves facultatives	0
Disponible :	6.585.477.553
Affectation :	
Réserve légale	0
Dividendes distribués :	5.386.500.000
Dividende brut par action	6.000
Dividende net par action	5.552
■ Report à nouveau après affectation	1.198.977.553

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (...)

QUATRIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale, conformément aux propositions du Conseil d'Administration, décide de fixer le montant global des indemnités de fonction qui seront versées au Conseil d'Administration pour l'exercice 2009 à la somme brute de **60.000.000 F CFA**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (...)

CINQUIÈME RÉOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Robert DANLOUX pour une durée de (6) six années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale ayant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (...)

SIXIÈME RÉOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de la Société TOBAMARK pour une durée de (6) six années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale ayant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

La Société **TOBAMARK** continuera d'être représentée par Monsieur **Hervé DELBREIL**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (...)

SEPTIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour remplir toutes les formalités de dépôts et de publication légale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (...)



DOCUMENTS COMPTABLES

SITAB

BILAN

ACTIF	2008	2007
Charges immobilisées	0	0
Immobilisations incorporelles	148 987 014	248 052 660
Immobilisations corporelles brutes	18 256 582 564	20 519 830 983
Immobilisations financières	1 279 372 423	1 199 563 761
Amortissements et provisions	-16 490 614 803	-18 493 472 109
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 194 327 198	3 473 975 295
Stocks	17 365 650 409	15 497 865 820
Fournisseurs, avances versées	0	70 407 603
Clients	4 163 939 014	4 733 173 368
Autres créances	920 845 577	1 680 398 702
TOTAL ACTIF CIRCULANT	22 450 435 000	21 981 845 493
TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF	12 852 623 007	11 763 049 085
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	38 497 385 205	37 218 869 873

PASSIF	2008	2007
Capital	4 488 750 000	4 488 750 000
Primes et réserves	2 445 551 597	2 445 551 597
Report à nouveau	1 230 208 181	1 924 348 008
Résultat net de l'exercice	5 355 269 372	4 692 360 173
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 519 779 150	13 551 009 778
Emprunts et dettes financières diverses	15 832 698	15 032 698
Provisions financières pour risques et charges	889 025 938	1 137 842 429
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	904 858 636	1 152 875 127
Clients, avances reçues	400 344 385	0
Fournisseurs d'exploitation	19 594 448 065	18 108 654 256
Dettes fiscales	3 422 088 496	3 820 020 994
Dettes sociales	350 037 381	283 831 308
Autres dettes	272 640 092	212 366 702
TOTAL PASSIF CIRCULANT	24 039 558 419	22 424 873 260
TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF	33 189 000	90 111 708
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	38 497 385 205	37 218 869 873

		2008	2007
Excédent brut d'exploitation		5 319 863 101	5 224 429 055
- Variation du B.F.E. (- Si emplois; + Si ressources)	(- ou +)	1 146 095 652	4 451 113 972
- Production immobilisée			
EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION		6 465 958 753	9 675 543 027

COMPTES DE RÉSULTATS

	2008	2007
Ventes de marchandises	455 661 101	545 325 855
Production vente	64 573 510 871	58 925 443 598
Travaux, services vendus	959 739 200	988 491 662
Produits accessoires	118 326 519	119 198 081
CHIFFRE D'AFFAIRES	66 107 237 691	60 578 459 196
Production stockée	291 411 626	-124 374 031
Autres produits	59 475 445	86 833 231
TOTAL PRODUITS	66 458 124 762	60 540 918 396
Achats et frais sur achats	49 629 463 870	39 957 899 877
Variation de stock	-1 746 531 757	3 342 791 551
Transports	1 743 567 824	1 548 105 920
Services extérieurs	7 273 980 120	6 494 183 033
Impôts et taxes	567 156 257	684 426 688
Charges et pertes diverses	319 390 039	251 354 036
TOTAL CHARGES	57 787 026 353	52 278 761 105
VALEUR AJOUTÉE	8 671 098 409	8 262 157 291
Frais de personnel	3 351 235 308	3 037 728 236
Transfert de charges	-9 130 314	-4 907 137
Dotations aux amortissements	726 658 488	718 388 096
Dotations nettes aux provisions	-248 816 491	65 653 494
RESULTATS D'EXPLOITATION	4 851 151 418	4 445 294 602
Produits financiers	1 658 919 419	1 550 097 526
Charges financières	64 092 599	20 352 840
RESULTAT FINANCIER	1 594 826 820	1 529 744 686
Produits H.A.O.	174 289 831	15 429 751
Charges H.A.O.	44 788 923	607 202
RESULTAT EXCEPTIONNEL	129 500 908	14 822 549
IMPÔT SOCIÉTÉ	1 220 209 774	1 297 501 664
RESULTAT NET	5 355 269 372	4 692 360 173



ABUS DANGEREUX POUR LA SANTE

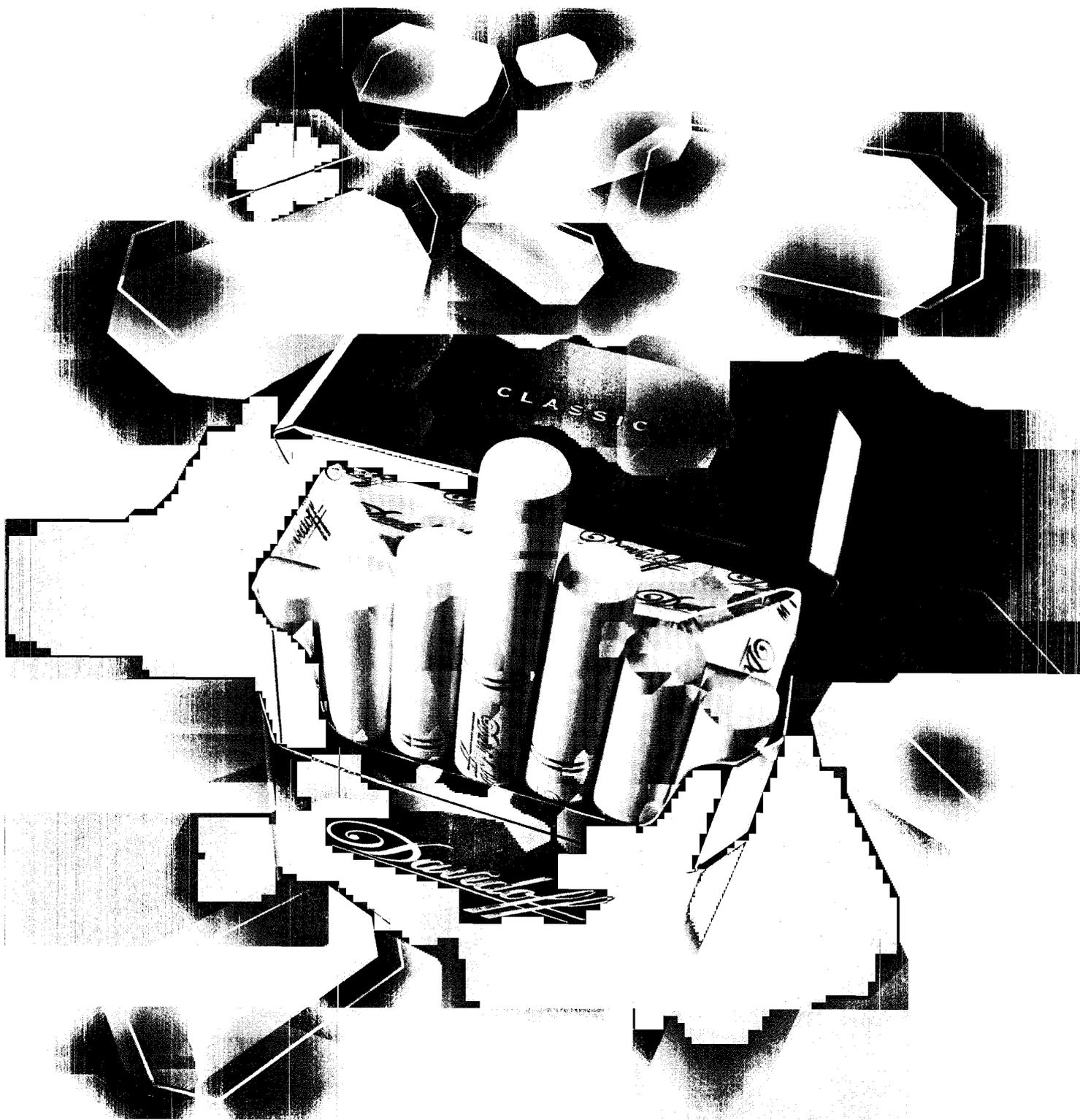
**TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)
SYSTEME NORMAL**
2e PARTIE : TABLEAU

Réf.		Exercice 2008		Exercice 2007
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
FA	Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice)	0 0	0 0	0 0
	Croissance interne			
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	2 414 092	0	-1 500 000
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	409 576 560	174 289 831	-547 394 675
	Croissance externe			
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	113 193 685	33 385 023	-10 586 056
FF	INVESTISSEMENT TOTAL	525 184 337	207 674 854	-559 480 731
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. supra : Var. B.F.E.)	0	1 146 095 652	4 451 113 972
FH	A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)	525 184 337	1 353 770 506	3 891 633 241
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F. H.A.O.)	0	0	0
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS(1) Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières (1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII	3 800 000		-900 000
FK	B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	0	824 786 169	3 890 733 241

Réf.		Exercice 2008		Exercice 2007
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	V. FINANCEMENT INTERNE			
FL	Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	5 386 500 000	5 703 610 461	75 079 214
	VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux			
FN	Subventions d'investissement			
FP	Prélèvements sur capital (y compris retraits de l'exploitant)			
	VI. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
FQ	Emprunts (2)			
FR	Autres dettes financières (2)	0	0	0
	(2) remboursements anticipés inscrits séparément en emplois	0 0	4 600 000 0	700 000 0
FS	C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	0	321 710 461	75 779 214
FT	D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)	0	1 146 496 630	3 966 512 455
	VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE			
	Trésorerie nette			
FU	à la clôture de l'exercice + ou -	12 819 434 007		11 672 937 377
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou -	11 672 937 377		7 706 424 922
FW	Variation trésorerie : (+ si Emploi : - si Ressources)	1 146 496 630	0	3 966 512 455
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé			

Nota : I, IV, V, VI, VII : en terme de flux ; II, III, VIII : différences "bilantielles"

CONTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N-1)	Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR (N) - FdR (N-1)	0 ou	400 978
Variation du B.F. global (B.F.G.) : BFG (N) - BFG (N-1)	0 ou	1 146 095 652
Variation de la trésorerie (T) : T (N) - T (N-1)	1 146 496 630 ou	0
TOTAL	1 146 496 630 =	1 146 496 630



LIFE IS RICH

Davidoff
CIGARETTES

ABUS DANGEREUX POUR LA SANTÉ